

Aux collègues

- siégeant au CEVU,
- responsables de préparations au concours de l'enseignement,
- responsables de formation Master

Chers collègues,

Depuis plusieurs mois, plus encore que d'autres, les collègues qui interviennent dans les préparations aux concours du CAPES et de l'agrégation, s'inquiètent des régressions que les deux ministères (MEN et MESR) ont engagées en matière de formation des enseignants, de concours de recrutement et d'entrée dans les métiers. Les importantes mobilisations de l'an dernier, les convergences très larges d'analyses entre les sociétés savantes, la majorité des organisations syndicales, la CPU, la CDIUFM,... ont permis le maintien — pour la part préparation/concours — durant l'année universitaire 2009-2010, de l'existant. Les décrets, toujours largement contestés, parus en juillet 2009 qui donnent un semblant de cadre à cette "mastérisation", modifient les conditions minimales d'inscription au CAPES (M1 acquis), la nature et l'organisation des épreuves.

Tout ceci se fait en force, sans concertation préalable et provoque tout à la fois colère et bouillonnement de réflexions tant pour améliorer l'ensemble du dispositif de formation (disciplinaire et professionnel) que pour rassurer les étudiants et faire en sorte que notre université, comme les autres, tienne son rôle dans cette mission essentielle qu'est la formation des futurs enseignants.

À l'initiative du SNESUP-Tours se sont tenues deux réunions aux Tanneurs—et à Grandmont pour faire le point au moment où le CEVU d'Orléans (du 19 mars) et celui de Tours prévu le 1er avril sont invités à ce qui ressemble à une mise en oeuvre de cette réforme très contestée. On peut retenir de ces débats une volonté de voir l'université de Tours délivrer un message clair tant sur la critique d'une réforme contestée que sur des propositions pour les étudiants qui nous sollicitent.

La situation des deux universités qui élaborent en parallèle leur contrat quadriennal est particulière : l'an prochain est vraiment globalement transitoire. Aussi il nous paraît important de distinguer ce qui relève d'une réflexion et de propositions à moyen terme pour la formation des enseignants dans un cadre master, et ce qui relève de la seule année 2010-2011.

L'ampleur des contestations et réserves (et en tenant compte des spécificités disciplinaires —plus encore dans le cas pluridisciplinaire - et d'éventuelles formes de mutualisation déjà existantes entre CAPES et M1) nous conduisent à proposer l'expression forte des collègues et des instances compétentes de l'université (en particulier CEVU et CA) sur les points suivants :

* report des concours de CAPES prévus pour novembre 2010 en mars 2011... et pas de préparation anticipée dès juin.

* exigence pour les lauréats du CAPES de juillet 2010, d'un service d'enseignement réduit réellement et d'un recours aux universités pour les compléments de formation.

* pour l'année universitaire à venir (2010-2011) la question des maquettes de formation ne se pose pas. Tout étudiant titulaire d'une licence peut s'inscrire en M1 dans la perspective de se former aux métiers de l'enseignement et le contenu de cette année de formation relève des équipes de collègues.

De telles orientations qui sont fidèles aux textes déjà adoptés au CNESER comme au sein de l'université de Tours (motion du CA de décembre) et sont proches de positions adoptées récemment dans d'autres universités nous semblent fédératrices.

Nous comptons sur vous pour les améliorer encore et les faire adopter.

Bien cordialement

Jean Fabbri

secrétaire de la section SNESUP-Tours,
élu au CA de l'université, élu au CNESER.